

[Text]

a special item in the estimates for those individual provinces which have special legislation which does not meet the federal standards.

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. Minister. Dr. Holmes.

Mr. Holmes: Thank you, Mr. Chairman. At the outset I want to indicate that I found the list of one-dollar votes included under Supplementary Estimates (D) 1976-77 very useful which was distributed at the outset. I am having a little difficulty understanding it because I was extremely interested in the explanation under Vote 50d which I found very useful and I am having difficulty to find 25d and 30d and a similar explanation. I am just wondering if someone could locate it for me in the document.

Mr. Lalonde: You are asking for 50d?

Mr. Holmes: No, 50d is here. I had no difficulty finding that. I was looking for . . .

Mr. Lalonde: You are referring to a document which is not my document.

Mr. Holmes: Yes, I realize that. It is from Treasury Board. It is on page 2, National Health and Welfare, Vote 50d and it gives a very adequate explanation on page 3, but I am having difficulty finding 25d and 30d. A similar explanation would have been extremely useful and valuable, Mr. Minister.

Mr. Lalonde: Well, as I say, it is not my document. I do not see it either so it may have been a slip on the part of the Treasury Board staff who prepared this. I know the answer, however, as to the purpose of these particular votes.

Mr. Holmes: Perhaps, Mr. Chairman, we could have an explanation later and certainly about the explanation as provided by the estimates division of Treasury Board and the others, I think if we had a similar explanation for Vote 25d and Vote 30d, it would probably be very useful.

Mr. Lalonde: I thought I had given it today. The first one, which I had given to Mr. Marceau for 25d, is to provide for and was for the provision of the necessary funds to cover legal costs incurred for prosecutions under the Food and Drugs Act and the Narcotic Control Act, and the second one is for a contribution to the United Nations Fund for Drug Abuse Control about which Dr. Morrison has just spoken.

The Vice-Chairman: Dr. Holmes, as I understand the document, explanations are given for the A category only, that is authorizations for transfers and do not deal with the other categories: payment of grants, deletions and the rest.

Mr. Knowles (Winnipeg North Centre): The document I have give it for category D and E and does not give it for A, B and C.

The Vice-Chairman: Does it? Well we will try to have that cleared up somehow.

Mr. Holmes: Fine, thank you.

[Interpretation]

exemple, et nous n'aurions pas besoin d'un poste spécial au budget pour les provinces qui ont individuellement une loi spéciale ne répondant pas aux normes fédérales.

Le vice-président: Merci, monsieur le ministre. Monsieur Holmes.

M. Holmes: Merci, monsieur le président. Je veux dire tout d'abord que j'ai trouvé très utile la liste des crédits de \$1 compris dans le Budget supplémentaire (D) pour 1976-1977; elle nous a été distribuée dès le début. J'ai un peu de difficulté à la comprendre; j'ai été extrêmement intéressé par les explications concernant le crédit 50d que je trouve très valable, sans toutefois trouver d'explications semblables pour les crédits 25d et 30d. Je me demande si quelqu'un pourrait en trouver pour moi dans le document.

M. Lalonde: Vous parlez du crédit 50d?

M. Holmes: Non, je les ai pour 50d. Je n'ai pas eu de difficulté à les trouver. Ce que je cherchais . . .

M. Lalonde: Vous parlez d'un document qui n'est pas le mien.

M. Holmes: Oui, je m'en rends compte, c'est celui du Conseil du Trésor. C'est à la page 2, sous Santé nationale et bien-être social, crédit 50d; on donne une très bonne explication à la page 3, mais j'ai un peu de difficulté à trouver les crédits 25d et 30d. Une explication semblable serait très utile et très valable, monsieur le ministre.

M. Lalonde: Ce n'est pas mon document. Je ne l'ai pas, ce doit être un oubli du Conseil du Trésor qui l'a rédigé. Je connais la réponse toutefois quant à l'objectif de ces crédits.

M. Holmes: Peut-être pourrions-nous avoir une explication plus tard, monsieur le président. Au sujet de l'explication fournie par la Division du budget du Conseil du Trésor et d'autres, je crois qu'il nous faudrait des explications semblables pour les crédits 25d et 30d. Cela pourrait nous servir.

M. Lalonde: Je pensais les avoir données aujourd'hui. La première explication que j'ai donnée à M. Marceau au sujet du crédit 25d concerne une disposition pour les fonds nécessaires couvrant les coûts juridiques encourus dans des poursuites faites en vertu de la Loi sur les aliments et drogues et la Loi sur les stupéfiants. La seconde explication a trait à la contribution au fonds des Nations Unies pour l'usage abusif des drogues, dont vient de parler le docteur Morrison.

Le vice-président: Monsieur Holmes, si j'ai bien compris ce document, les explications ne sont données que pour la catégorie A. Il s'agit d'une autorisation pour les transferts, mais il n'est pas question des autres catégories: le versement des subventions, les suppressions et le reste.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Le document que j'ai les donne pour les catégories D et E, mais non pas pour les catégories A, B et C.

Le vice-président: C'est vrai? Nous allons essayer de tirer la chose au clair.

M. Holmes: Très bien, je vous remercie.